

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2982

présenté par

Mme Colboc, M. Marion, M. Ghomi, M. Fait, Mme Spillebout, M. Haury, M. Bordat,
M. Raphaël Gérard et M. Bataillon

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.